

Image not found or type unknown



Diminution de salaire sans accord explicite du salarié

Par **azerty1111**, le **09/07/2009** à **12:51**

Bonjour, mon employeur vient de me supprimer ma garantie de salaire que j'avais depuis plus de 2 ans. Ce qui entraîne une baisse significative de mon salaire. Il m'avait juste prévenu par courrier sans motif, courrier auquel je n'ai pas donné de réponse. Quelles sont mes options? saisir les prud'hommes quelles sont les indemnités auxquelles je peux prétendre? envoyer un courrier? merci